Édition du 15 juin 2017

NOUVELLES DE L'AQIS

Retour sur l'assemblée générale annuelle 2017

Le 2 juin dernier avait lieu, en matinée, l'Assemblée générale annuelle de l'AQIS au Centre St-Jean-Bosco dans la région de Lanaudière.

Cette assemblée fut suivie d'une conférence donnée par Me Jean-Pierre Ménard, conférence ayant pour titre "Et si on reprenait la défense de nos droits?" Une soixantaine de personnes étaient présentes pour les deux activités.

Qui dit assemblée générale annuelle dit également nouvelles nominations au conseil d'administration. L'AQIS a le plaisir de souhaiter la bienvenue à **Caroline Boucher** de l'Association pour la déficience intellectuelle du Centre-Mauricie, **Denyse Côté-Dupéré** du Comité des usagers DI-TSA Saguenay-Lac-St-Jean, **Annie Labonté** de l'Association pour la promotion des droits des personnes handicapées de Jonquière ainsi que **Carole Tavernier** de La libellule pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle et leurs proches. Les officiers seront nommés lors du premier conseil d'administration prévu à l'automne.

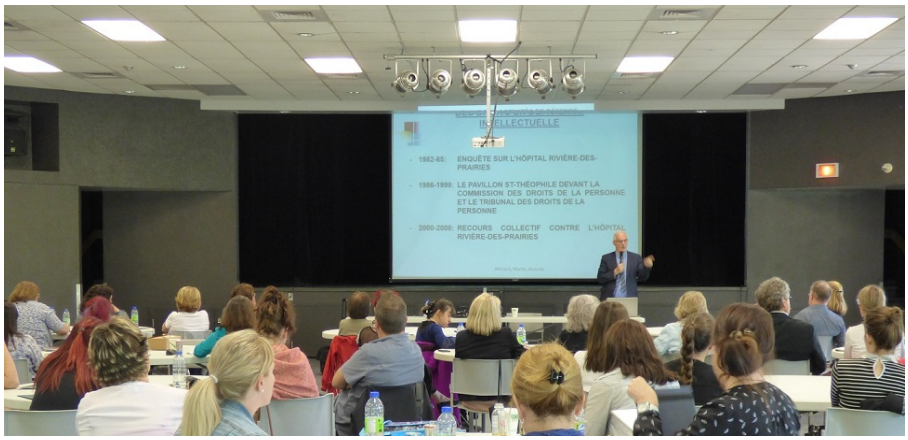

Réunion des présidences et directions - Association canadienne pour l'intégration communautaire

Le président, Roger Duchesneau et la directrice de l'AQIS, Anik Larose ont participé à Toronto, les 5 et 6 juin derniers, à une rencontre des présidences et directions des associations provinciales membres du

regroupement canadien: l'Association canadienne pour l'intégration communautaire.

Il nous a été possible de rencontrer leur nouvelle directrice , Madame Krista Carr qui est en poste depuis avril dernier. L'AQIS a été heureuse de participer à des discussions autour de sujets comme le programme Prêts, disponibles et capables, le support aux familles, l'hébergement, l'aide médicale à mourir, l'éducation inclusive et les perspectives d'avenir pour notre regroupement canadien. Comme francophones, nous devons souligner l'accueil qui nous a été fait et la volonté de considérer notre langue maternelle. Il est très intéressant et pertinent d'échanger avec les autres associations et de voir que nous faisons face aux mêmes défis, nous nous sentons moins isolés. L'AQIS a la volonté d'être plus présente, de collaborer avec la nouvelle direction et d'y mettre sa touche québécoise! Fructueuses rencontres!

Pétition "J'appuie la DI"

Le Regroupement pour la Trisomie 21 et l'AQIS ont lancé une pétition demandant un rehaussement des budgets et des services en déficience intellectuelle.

Nous vous invitons à signer cette pétition et à la partager massivement!

Vous pouvez signer la pétition au **www.jappuieladi.ca** !

Forum sur les soins à domicile

L'AQIS, ainsi que d'autres groupes nationaux de défense de droits, a assisté au forum sur les meilleures pratiques en soins à domicile les 25 et 26 mai 2017, à Montréal.

Le forum portait avant tout sur les soins à domicile pour les personnes ayant une ou des incapacités, ou étant en perte d'autonomie. D'entrée de jeu, le ministre a souligné que les personnes handicapées n'avaient pas été oubliées et que le forum était seulement un « premier pas » qui serait suivi de biens d'autres opportunités, notamment en ce qui concerne les besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles (voir **extrait vidéo**).

Pendant le forum, l'AQIS a eu l'occasion d'échanger avec différents acteurs politiques, dont le député de Lévis, François Paradis (CAQ) qui nous a assuré de son soutien dans nos démarches pour mieux faire

reconnaitre les besoins et les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille. Nous avons également eu l'occasion d'échanger directement avec le ministre de la santé qui nous a répété que le forum n'était qu'un début et qu'un chantier sur les besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles serait tenu, et nous y serons conviés. L'attachée de la ministre Charlebois, Mme Isabelle Chabot, nous a également assurée que la ministre avait bien en tête ces enjeux et qu'elle travaillait à les faire avancer au sein du MSSS.

L'AQIS et les autres groupes de défense de droits ont eu l'occasion de faire quelques interventions, notamment afin de rappeler les besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles ainsi que pour demander un meilleur soutien aux familles et aux proches aidants. Nous avons également demandé un réinvestissement pour ces populations. Vous pouvez consulter ces interventions sur la page **Youtube de l'AQIS**. L'intégralité du forum est également disponible sur **cette page**.

Évaluation de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées

Dans les derniers mois, l'AQIS a participé à un processus d'évaluation de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées avec une firme mandatée par le Gouvernement du Québec. À cette occasion, nous avons eu à formuler un avis sur la pertinence de la Loi et de ses dispositions dans le contexte actuel et dans les dernières années.

Pour l'AQIS, il était crucial de souligner que la loi est encore pertinente et importante pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles et qu'elle devrait être bonifiée afin de prendre en compte les nouvelles réalités de ces personnes.

Puisque la Loi prévoit également le rôle de l'Office des personnes handicapées du Québec, nous avons eu à fournir un avis sur le travail de l'Office. Nous avons défendu la pertinence de l'OPHQ et son importance, tout en demandant qu'elle bénéficie de plus d'indépendance et de pouvoirs d'action. L'AQIS a ainsi demandé à ce que l'OPHQ dispose d'un statut équivalent à celui du Vérificateur général du Québec, qui répond directement à l'Assemblée nationale.

Les résultats de l'évaluation devraient être publiés dans les prochains mois.

NOUVELLES EN BREF

Adoption du projet de loi sur la maltraitance des aînés et des personnes en situation de vulnérabilité

Le projet de loi 115 visant à lutter contre la maltraitance des aînés et des personnes en situation de vulnérabilité a été adopté de façon unanime le 30 mai 2017 par l'Assemblée nationale.

Rappelons que l'AQIS avait formulé plusieurs avis sur le projet de loi, jugeant notamment qu'il était trop limité et qu'il ne couvrait pas adéquatement les personnes ayant des limitations fonctionnelles, comme les personnes ayant une déficience intellectuelle. Vous pouvez consulter **cette page** pour de plus amples informations.

Ainsi, si l'AQIS se réjouit de l'adoption d'une loi visant à lutter contre la maltraitance des personnes en situation de vulnérabilité, nous restons inquiets quant à la portée limitée de la loi pour protéger de façon adéquate les personnes ayant une déficience intellectuelle.

L'AQIS continuera à faire des représentations au niveau du Gouvernement du Québec afin de faire étendre la portée de la loi.

Changement de programme à l'Éducation des adultes

L'AQIS a assisté à une rencontre d'information sur les services en intégration sociale offerts par un centre de formation générale des adultes dans une commission scolaire.

L'objectif de cette rencontre était de faire connaître les nouvelles orientations du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), et de rassurer les organismes et autres bénéficiaires des services du Centre de formation quant aux impacts de ces orientations, d'ici juin 2020, en lien avec la position qu'a prise la commission scolaire à cet effet. L'AQIS n'a pas été rassurée pour la suite des choses.

Un bref sondage parmi les membres de l'AQIS démontre que les commissions scolaires gèrent de façon très différente les programmes d'intégration sociale de l'Éducation des adultes. Dans la foulée du nouveau programme du MEES qui devrait être appliqué incessamment, il convient de s'assurer que les personnes ayant une déficience intellectuelle, qui ne correspondront plus aux nouveaux critères, ne soient pas simplement évincées et qu'elles trouvent ailleurs, le cas échéant, des services de qualité qui correspondent à leurs besoins.

Pour nous transmettre de l'information sur la façon dont le changement se fait dans votre région, communiquez avec Susie Navert **snavert@deficienceintellectuelle.org**

Parution du guide « Quand la victime est mineure »

Lancé le 1er juin dernier, le guide « Quand la victime est mineure », de la série Droits et recours des victimes d'actes criminels, est désormais disponible.

Ce guide vise à aider les parents et proches des personnes mineures victimes d'un acte criminel à comprendre le fonctionnement des systèmes de justice applicables aux adultes et aux adolescents, à orienter leurs démarches pour obtenir aide et réparation et à faciliter l'exercice de leurs droits et recours.

On retrouve dans ce guide complet et pratique tout ce que les parents et les proches d'une victime mineure, ainsi que les personnes qui les accompagnent, doivent savoir pour naviguer de façon éclairée dans ces deux systèmes de justice.

Le guide offre:

- plus de 220 questions-réponses;
- plus de140 conseils pratiques, notes et capsules d'information;
- plus de 60 références à des ressources utiles.

Vous y trouverez:

- des renseignements sur la victimisation des mineurs, les obstacles liés au dévoilement et la dénonciation et les conséquences du crime;
- des informations de base sur les systèmes de justice applicables aux adultes et aux adolescents;
- des explications sur les étapes du processus judiciaire en matière criminelle, que le contrevenant soit un adolescent ou un adulte;
- des informations sur les droits et recours des victimes mineures dans le système de justice pénale.

Pour commander un exemplaire, cliquez ici.

La version anglaise du guide sera disponible au mois de juillet 2017. Les deux versions seront mises en ligne au cours de l'automne prochain.

Source: Association québécoise Plaidoyer-Victime

Date à inscrire à votre agenda sans faute : le 27 septembre 2017

Dans le cadre de la campagne "Engagez-vous pour le communautaire", les organismes d'action communautaire autonome se donnent rendez-vous le mercredi 27 septembre 2017 pour une action nationale à Québec.

Après une marche, une grande chaîne humaine sera formée. DES AUTOBUS PARTIRONT DE TOUTES LES RÉGIONS pour converger à Québec.

L'objectif de la campagne «Engagez-vous pour le communautaire» est d'améliorer les conditions de vie de la population et d'assurer le respect des droits, que le gouvernement soutienne adéquatement l'action communautaire autonome (ACA), dont nous faisons partie, par l'augmentation de son financement et le respect de son autonomie, tout en réinvestissant dans les services publics et les programmes sociaux.

Nous sommes à une croisée des chemins. Nous devons être solidaires et démontrer au gouvernement, d'une seule voix, l'importance de l'action communautaire autonome et la nécessité de l'appuyer.

Réservez le 27 septembre. Nous vous attendons en très grand nombre.

Pour plus d'informations sur la campagne.

Les services inscrits au plan d'intervention (PI) scolaire

La Cour du Québec a condamné une commission scolaire à rembourser à un père les frais qu'il a déboursés en orthopédagogie pour son fils.

De tels services, qui étaient inscrits au plan d'intervention, n'ont pas été offerts par l'école pendant une certaine période.

Pour lire l'article

PRÊTS, DISPONIBLES ET CAPABLES

Événement annuel de réseautage PDC

Le programme Prêts, disponibles et capables (PDC) tenait, pour sa deuxième édition, un déjeuner-causerie à l'Espace Desjardins de Montréal, le 17 mai. Cet événement a permis aux employeurs présents, un partage d'expériences sur l'embauche des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme au sein d'une communauté d'intérêt.

À cet effet, la trentaine de gestionnaires et d'employeurs présents pour l'activité ont été amenés à réfléchir collectivement aux pratiques qui pourraient favoriser davantage l'inclusion de ces personnes en milieux de travail. En sous-groupes, les participants ont discuté des enjeux de sensibilisation, recrutement, encadrement, formation, intégration et rétention des employés au sein de leur entreprise.

Merci aux employeurs présents pour leur participation : Joe Jack et John, Air Canada, Pratt & Whitney, Desjardins, Les Aliments Dare Ltée, Dans un Jardin Inc., CN, Talents & Stratégie et Spectrum Productions. Merci également à nos partenaires : Action Main d'œuvre et Centre Gold ainsi qu'à Annabelle Petit, pour les communications.

Comité consultatif personnes handicapées

Le Comité consultatif - Personnes handicapées a été constitué en avril 2017 afin d'effectuer des analyses sur les problématiques d'intégration et de maintien en emploi de cette clientèle spécifique. Les comités consultatifs ont pour mission notamment d'émettre des avis au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et à la Commission des partenaires du marché du travail sur les stratégies d'intervention qui devraient être privilégiées.

Les comités consultatifs regroupent des représentants d'organismes engagés auprès de leur clientèle spécifique et d'autres partenaires, tels des représentants patronaux et syndicaux. PDC y est représenté par Amélie Duranleau en tant que membre de services de développement de l'employabilité et de soutien à l'intégration en emploi.

- La Commission des partenaires du marché du travail

Dans un premier temps, il est important de rappeler que la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) est une instance nationale de concertation qui regroupe des représentants des employeurs, de la main-d'œuvre, du milieu de l'enseignement, des organismes communautaires et d'organismes gouvernementaux, tous préoccupés d'améliorer le fonctionnement du marché du travail. Ces décideurs mettent en commun leur expertise et leurs idées novatrices pour accroître l'efficacité des services publics d'emploi et pour favoriser le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. La CPMT conseille le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, en contribuant à définir les orientations d'Emploi-Québec, en définissant les modalités d'application de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre et en développant différents outils de développement et de reconnaissance des compétences.

- Les Comités consultatifs

À titre informatif, la CPMT a mis en place un réseau de partenaires, appelés Comités consultatifs, ayant pour mandat de promouvoir et d'appuyer l'intégration de clientèles cibles sur le marché du travail ainsi que leur maintien en emploi. Les comités consultatifs en place actuellement touchent différents groupes de personnes, soit : les jeunes, les femmes, les personnes judiciarisées, les premières Nations et les Inuit et les travailleuses et travailleurs âgés de 45 ans et plus.

Nouveaux employeurs PDC

Merci aux nouveaux employeurs qui ont embauchés en mai 2017 des employés PDC : Dans un Jardin et Gate Gourmet.

Gategourmet
a gategroup member

DANS UN JARDIN

NOUVELLES DES MEMBRES

DIDA à la télé communautaire

Le jeune organisme DIDA (Défi –Intégration –Développement – Accompagnement), qui offre des activités socioprofessionnelles, a présenté sa mission et ses services à la Télévision Régionale des Moulins.

Pour le visionnement, voir l'émission RESSOURCES ACTION du 22 mai à **www.tvrm.ca** Début à 53 secondes.

Défi-Intégration-Développement-Accompagnement (DIDA)

La 4e édition de la soirée enCirquez-vous : près de 60 000 $ pour l'AMDI !

L'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle (AMDI) est fière d'annoncer le bilan de la 4e édition de la soirée enCirquez-vous ! animée avec brio par le comédien et auteur Daniel Brière. La soirée haute en couleur a eu lieu le jeudi 25 mai dernier à la TOHU.

amdi Association de Montréal pour la déficience intellectuelle

En plus de prendre part au cocktail dînatoire où étaient servis des vins d'importation privée, de jouer à la roue de fortune et de miser sur les articles de choix mis à l'encan, les participants ont eu la chance de voir le spectacle LE HANGAR DES POSSIBLES, présenté par les finissants de l'École nationale de cirque. C'est grâce aux commanditaires, aux généreux donateurs, aux participants et à nos partenaires que l'AMDI a eu des revenus de près de 60 000 $.

« Je suis ravi que cette soirée festive et rassembleuse atteigne ses objectifs après seulement 4 ans. Les profits amassés seront entre autre dédiés au programme des séjours extérieurs», a souligné Olivier Morel, président d'honneur de l'événement et directeur, Groupe comptes nationaux – Grandes entreprises, Banque Nationale. « C'est important pour nous de sensibiliser les participants à la déficience intellectuelle et le témoignage de la famille Frenette a su toucher les invités. Chaque année, de nouvelles personnes s'ajoutent à la soirée et du coup, elles deviennent à leur tour des ambassadeurs de la déficience intellectuelle », a-t-il aussi souligné avec conviction.

Renseignements :
Nathalie Goudreau, coordonnatrice des communications et des événements
514 381-2300, poste 34 | **communication@amdi.info**

VEILLE SCIENTIFIQUE

Sur l'intervention comportementale intensive (ICI) auprès des enfants TSA: résumé de l'évaluation déposée

Compte rendu : Dionne et al. (2017). L'intervention comportementale intensive (ICI) au Québec: Portrait de son implantation et mesure de ses effets chez l'enfant ayant un trouble envahissant du développement, sa famille et ses milieux.

Dire que ce rapport était attendu relève de l'évidence. On devait notamment y apprendre :

1) Comment ont été implantées les différentes composantes du programme de l'Intervention Comportementales Intensives;
2) Quels ont été les effets de l'ICI chez des enfants âgés de 2 à 5 ans ayant un TSA qui reçoivent des services des CRDITED sur les principales dimensions du développement, sur la sévérité des symptômes autistiques ainsi que sur son niveau d'adaptation sociale;
3) Quels ont été les effets de l'ICI sur la qualité de vie de la famille;
4) Quel a été le niveau de satisfaction des parents au regard des services d'ICI pour leur enfant.

On retient, en lien avec ces questions de recherche, que:

1) Une variété de combinaisons de procédures et de stratégies d'intervention reconnues auraient, en contexte d'ICI, été offertes aux jeunes enfants TSA.

2) Les résultats dévoilés indiquent que les enfants ayant participé à cette étude auraient, en moyenne, fait des gains développementaux significatifs.
3) Les résultats ne témoignent d'aucune amélioration en particulier sur la qualité de vie de la famille des enfants servis par l'ICI. Le « bien-être émotionnel » est le domaine qui obtient les scores les plus faibles.
4) Les parents sont généralement très satisfaits des services.

Selon les auteurs, les résultats militent en faveur de poursuivre les efforts afin d'offrir des services précoces et intensifs de qualité, ayant recours à des interventions reconnues. Une arrivée précoce dans les services ainsi qu'une plus grande attention accordée aux conditions d'implantation de l'intervention sont aussi présentées comme pistes de solution à poursuivre.

Plusieurs questions, non résolues, naissent de la lecture du rapport : l'ICI, qui s'adresse aux enfants ayant un TSA, sert-elle les enfants qui ont aussi un retard global de développement (qui montrent, par exemple, des signes clairs de lenteur ou de déficience intellectuelle)? La variété des combinaisons de procédures et de stratégies d'intervention reconnues ne mène-t-elle pas à une certaine confusion dans ce qu'il s'agit de faire en priorité ? La méthodologie employée, peu robuste (les analyses explicatives ont été menées à partir d'une population de 12 enfants), permet-elle vraiment d'asseoir les conclusions émises ? La mise en œuvre de l'ICI a-t-elle été touchée par les soubresauts politiques et organisationnels des dernières années ? etc.

LE SUPPORT - FONDATION DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

La vente de garage de la Fondation connait un beau succès

Samedi le 3 juin, malgré une température davantage digne du mois d'octobre que du mois de juin, des dizaines de personnes sont venues à la chasse aux aubaines. À les entendre, elles se sont montrées très heureuses de leurs achats et ont avoué avoir fait de belles trouvailles.

Cette vente débarras nous a permis de mieux faire connaître la Fondation et l'AQIS. Elle nous a donné la chance de renseigner les visiteurs sur la cause de la déficience intellectuelle.

Après avoir fait le bilan de cette activité, qui s'inscrit dans la volonté de la Fondation d'organiser des événements philanthropiques, il a été conclu que cet événement serait de retour l'an prochain dans le stationnement de la Maison de l'AQIS.

En terminant, nous voudrions remercier chaleureusement notre équipe de bénévoles qui a accompli un travail formidable et remercier notre partenaire, l'organisme de Cowansville Pleins Rayons qui a vendu des vélos de belle qualité lors de l'événement. Soulignons que cet organisme a un plateau de travail regroupant plusieurs personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Course extrême Le Support

Se dépasser pour que d'autres puissent se dépasser dans la vie! Poursuivant sur ses efforts philanthropiques, la Fondation Le Support organise une course à obstacles pas piquée des vers! Cette course aura lieu le samedi 16 septembre à 10 h dans le village de Saint-Calixte, à la limite des régions des Laurentides et de Lanaudière.

Les amateurs de sensations fortes ne seront pas déçus. Ils auront 50 obstacles à négocier sur une distance de 5 km. C'est une bonne activité à faire en équipe, histoire d'avoir plus de plaisir et de se lancer de petits défis. C'est une occasion unique de concilier générosité et dépassement de soi! Nous oserions même ajouter que jamais dépassement de soi n'aura aussi bien servi une cause!

Seulement 100 billets sont en circulation. Inscrivez-vous rapidement! Les fonds amassés serviront à financer des projets en déficience intellectuelle. Voici le lien pour vous inscrire et merci à l'avance de le faire savoir autour de vous. **https://www.jedonneenligne.org/lesupportca/CE/**

BABILLARD

Étude en déficience intellectuelle

Je me présente, Carole Légaré. Je suis étudiante au doctorat en psychologie à l'UQAM. Je désire devenir psychologue pour travailler auprès de personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle.

Ayant une soeur et un beau-frère (frère de mon conjoint) qui présentent une déficience intellectuelle, c'est tout naturel pour moi de vouloir travailler auprès de cette clientèle et de leur famille.

Toutefois, pour devenir psychologue, je dois réaliser une thèse, et c'est ici que j'ai besoin de votre aide. Mon étude porte sur les perceptions des compétences sociales et émotionnelles des enfants ayant une déficience intellectuelle, ainsi que sur les pratiques liées aux émotions de leur maman.

Si vous êtes la mère d'un enfant ayant une déficience intellectuelle (sans trouble du spectre de l'autisme, ni le Syndrome de Williams et ni le Syndrome du X Fragile) qui est âgé entre 6 et 13 ans vous pourriez grandement m'aider en répondant à un questionnaire en ligne.

En plus de faire avancer les connaissances dans le domaine de la déficience intellectuelle, vous courez la chance de gagner un certificat cadeau de 50$ (1 chance sur 40).

Il en prend en moyenne 50 minutes pour y répondre. Toutefois, vous pouvez enregistrer vos réponses et reprendre à un autre moment là où vous étiez rendu.

Voici le lien menant au sondage: **http://uqam.limequery.com/238554?lang=fr**

Je vous remercie à l'avance pour votre aide.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions: **legare.carole.2@courrier.uqam.ca**

Période estivale

La saison des vacances approchent à grands pas! Les bureaux de l'AQIS seront ouverts tout l'été, aux heures régulières. (8h30 à 16h30).

Par contre, L'Ébruiteur express fait relâche. Le prochain numéro paraîtra en septembre prochain.

D'ici là, nous vous souhaitons un bel été et de belles vacances ensoleillées!

Bonnes
Vacances